STRUCTURE À GRIMPER BOIS ET ACIER GALVANISÉ 3 À 12 ANS
Référence : 05965









RESUME

Découvrez notre superbe structure à grimper.

Elle est fabriquée en bois lamellé-collé traité en autoclave de classe 4 et en acier galvanisé.

Elle est à destination des enfants entre 3 et 12 ans et respecte la norme EN 1176.

Découvrez tous nos jeux extérieurs à grimper.

DECLINAISONS

Fixation
À sceller
Sur platine

DESCRIPTION

Caractéristiques techniques de la structure à grimper

Normes : EN 1176

Age d’utilisation : De 3 à 12 ans

Hauteur libre de chute : 2,04 m

Poids : 220 kg

Dimension : 1,59 x 1,59 x 2,60 m

Espace minimum : 5,29 x 5,29 m

Matériaux :

- Bois lamellé-collé traité en autoclave classe 4
- Acier galvanisé

Pour les informations relatives au montage de la structure à grimper, veuillez vous référer à la "notice structure à grimper" dans la rubrique téléchargement.

Types de sols en fonction de la hauteur libre de chute permise

Matériau de la surface	Épaisseur minimale de couche	Hauteur maximale de chute EN 1176*	Hauteur maximale de chute EN 16630**
Béton / pierre Surfaces goudronnées		≤ 0,6 m***	≤ 1 m
Terre naturelle		≤ 1 m	≤ 1,2 m
Pelouse		≤ 1,5 m	≤ 1,5 m
Couverture en écorce Copeaux de bois Sable Gravier	30 cm	≤ 2 m	≤ 2 m
Couverture en écorce Copeaux de bois Sable Gravier	40 cm	≤ 3 m	≤ 3 m

* EN 1176 : Norme européenne pour l’équipement des aires de jeux et des surfaces.
** EN 16630 : Norme européenne pour les équipements fixes d’entraînement physique installés à l’air libre.
*** Sauf en France, où les jeux installés sur des surfaces ne présentant pas de propriétés d’amortissement d’impact ne sont pas autorisés.
**** HIC : Critères de blessures à la tête (provoquées par les chutes). Calculés conformément à la norme européenne pour les revêtements des surfaces des aires absorbant les impacts (EN 1177).